Prix d’excellence

santeneXt

Mise au concours 2024

santeneXt

Le do tank du système de santé suisse

Amélioration empirique du système de santé.

Prix d’excellence santeneXt

À titre d’encouragement pour les projets novateurs du système de santé impliquant plusieurs parties prenantes, santeneXt décerne le **Prix d’excellence santeneXt**. Nous distinguons ainsi chaque année un projet innovant et visionnaire qui se caractérise par son excellence.

Le Prix d’excellence santeneXt nous permet d’attirer l’attention sur la nécessité et la qualité des projets novateurs du système de santé suisse impliquant plusieurs parties prenantes. D’autres acteurs sont ainsi incités et motivés à s’engager dans des projets réalisés en collaboration. Par le Prix d’excellence, nous mettons à l’honneur des projets innovants et les distinguons au titre de bonnes pratiques.

Peuvent participer les équipes de projets composées d’au moins deux partenaires de différents groupes de parties prenantes du système de santé (collaborations de plusieurs parties prenantes).

Soyez de la partie: soumettez votre projet d’ici le 29 février 2024.

SHIFT (L’hôpital intelligent du futur) – lauréat du Prix d’excellence santeneXt 2023
(photo: Rabea Hüppi)

Conditions de participation des projets

Le projet soumis développe des systèmes, des produits et des technologies, ainsi que des prestations et des méthodes de mise à disposition qui améliorent la santé des gens. Le projet doit en outre, dans la mesure du possible, permettre soit un partage de données (data sharing) ou l'évaluation d'un bénéfice pour la santé (value évaluation (assessment). Le projet réagit à des besoins insatisfaits en utilisant de nouvelles manières de penser et de travailler ou des moyens numériques:

- il crée une valeur ajoutée sous forme d'une amélioration de l'efficience, de l'efficacité, de la qualité, de la sécurité et / ou en termes de coûts,
- il peut s'inscrire dans la prise en charge préventive, thérapeutique, de réadaptation et / ou de soutien,
- il contribue à promouvoir et /ou étendre la prise en charge intégrée,
- il amène des résultats qui n'auraient pas pu être atteints par une seule partie prenante,
- il est essentiellement réalisé en Suisse, financé et réalisé de manière autonome par les acteurs qui le mettent en œuvre.

Évaluation / jury

Un comité d'experts (jury) évalue les projets de manière indépendante sur la base des critères suivants:

- Caractère novateur: nouveauté et originalité
- Mise en œuvre: faisabilité, extensibilité
- Bénéfices: pour les patientes et patients, pour réduire les coûts
- Structure du projet: qualité, forme de coopération

santeneXt décerne le Prix d'excellence santeneXt sur la base de la demande du jury. santeneXt peut renoncer à décerner le prix si le jury ne considère aucun des projets soumis comme étant digne du prix ou si les conditions n'ont pas été respectées. Cette décision n'est pas susceptible de recours.

Récompense / remise du prix

Sur la base de l'évaluation du jury, santeneXt invite jusqu'à trois finalistes à présenter leurs projets dans le cadre de HealthCom du système de santé suisse. Tous les finalistes reçoivent une distinction. santeneXt procure en outre au vainqueur un mentorat individuel par des décideurs du système de santé et finance la production d'un film professionnel sur son projet pour lui conférer une plus grande visibilité.

Soumission d'un projet

Le projet doit être soumis à l'aide du formulaire disponible sur www.santeneXt.ch. Le formulaire doit être entièrement rempli en français, en allemand ou en anglais et transmis d'ici le 29 février 2024.

santeneXt

c/o advocacy ag

Pfingstweidstrasse 16

CH-8005 Zurich

Tel +41 44 269 69 89

contact@santeneXt.ch

Le Prix d’excellence santeneXt est décerné avec le soutien de

abbvie NOVARTIS Roche